

## Présentation générale du Pôle Cyberjustice

Le mercredi 16 janvier 2018 a été inauguré le pôle Cyberjustice de l'Université de Strasbourg. Unique en Europe, ce pôle de recherche et d'enseignement sur la transformation numérique de la justice et du droit est le fruit d'une étroite collaboration entre universitaires et praticiens, français et étrangers. Il associe la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, l'Ecole doctorale 101, et la Fédération de Recherche « l'Europe en mutation » de l'Université de Strasbourg à de nombreux partenaires extérieurs : le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg, le Barreau de Strasbourg, la Chambre nationale des huissiers de justice, le Conseil national des compagnies des experts de justice, la Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ), l'Institut des Hautes Etudes sur la Justice (IHEJ) et les éditions Lexisnexis. Il reçoit également le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Région Grand Est, de la *frenchtech* Alsace et de l'Ecole régionale des avocats du Grand-Est. Il est enfin en relation avec le Laboratoire de Cyberjustice de Montréal porté par l'Université McGill et l'Université de Montréal.



Ces riches partenariats ont abouti à la création :

– du master 2 Cyberjustice qui a ouvert ses portes en septembre 2018. L'originalité de cette formation réside dans ce qu'elle allie des enseignements juridiques et une formation technologique sur la transformation numérique des métiers du droit. Conçu pour former les professionnels de demain au monde qui les attend, ce master ouvre ainsi aux métiers juridiques classiques (magistrat, avocat, juriste d'entreprise, etc.), mais constitue également un tremplin pour développer un projet entrepreneurial autour des *legal-tech*. La diversité des profils et des projets des étudiants sélectionnés atteste des multiples débouchés d'une telle formation.

– du Diplôme d'université (DU) « Cyberjustice - Enjeux numériques de la justice et du droit », qui débutera le 1<sup>er</sup> mars 2019. Ce DU s'adresse aux professionnels en exercice (avocats, magistrats, notaires, huissiers de justice, experts, juristes en entreprise...). Les enseignements seront dispensés à la Faculté de droit et se dérouleront le vendredi de 16h à 19h et éventuellement le samedi, de 9h à 13h.